



## Faits marquants au 25 octobre 2016

- Depuis le 1 septembre 2016, 100 signalements d'intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance ;
- Au cours des deux dernières semaines, un épisode d'intoxication collective impliquant 76 personnes est survenu dans une école maternelle au cours des deux dernières semaines.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

## Les signalements d'intoxication

### Entre le 1er avril et le 31 août 2016,

265 signalements ont été déclarés au système de surveillance, impliquant 757 personnes dont :

- 513 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier,
- 83 ont été dirigées vers un service de médecine hyperbare.

Les intoxications par brasero/barbecue ont concerné sept épisodes exposant 37 personnes aux émanations de monoxyde de carbone. Les intoxications par groupe électrogène ont concerné seize épisodes exposant 72 personnes au CO.

La moitié des intoxications a concerné les régions Ile-de-France (53 épisodes), Auvergne-Rhône-Alpes (30 épisodes), Hauts-de-France (26 épisodes) et Bretagne (22 épisodes).

### Depuis le 1er septembre 2016,

100 signalements ont été transmis au système de surveillance, impliquant 304 personnes dont :

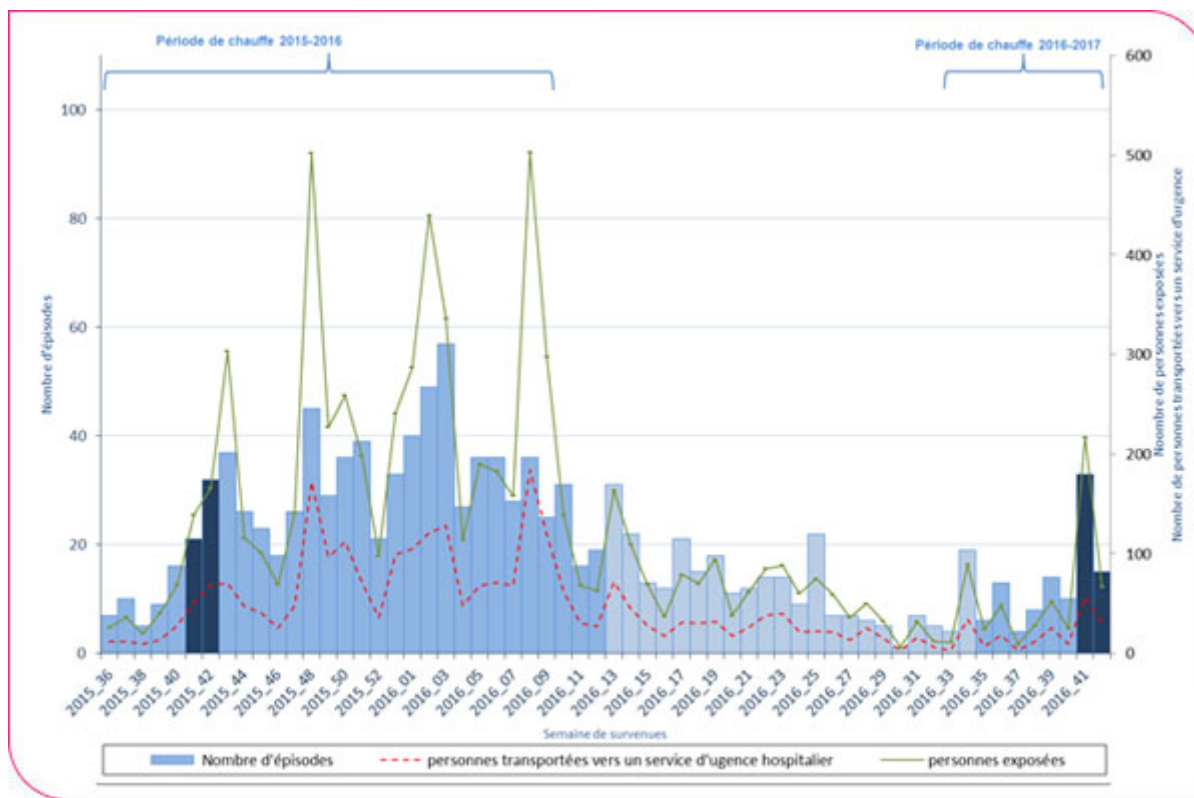
- 161 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier,
- 25 dirigées vers un service de médecine hyperbare.

Au cours de la même période de la saison de chauffe précédente (01 septembre- 25 octobre 2015), 125 signalements avaient été rapportés (514 personnes exposées dont 251 transportées vers un service d'urgence hospitalier).

### Au cours des deux dernières semaines,

48 signalements (impliquant 197 personnes dont 87 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier) ont été rapportés. Au cours des mêmes semaines de l'année 2015, 36 épisodes avaient exposé 125 personnes, parmi lesquelles 81 avaient été transportées vers un service d'urgence hospitalier.

**Répartition hebdomadaire (depuis le 1er septembre 2015) du nombre de signalements d'intoxication par le CO, suspectée ou avérée, et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalier**



### Les intoxications au CO en lien avec un groupe électrogène ou un brasero/barbecue

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, quatre épisodes d'intoxication ont été signalés au système de surveillance comme étant en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène (c'est-à-dire en milieu clos). Neuf personnes ont été impliquées dans ces épisodes dont un est survenue au cours des deux dernières semaines (trois personnes exposées).

Au cours de la précédente période de chauffe à la même période, sept épisodes d'intoxication avaient été déclarés.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, deux épisodes d'intoxication par brasero ont été signalés au système de surveillance, exposant huit personnes au CO. Le nombre d'intoxication au CO en lien avec un brasero/barbecue est inférieur à celui de la période de chauffe précédente (deux versus dix).

### Les intoxications au CO au sein d'un établissement recevant le public (ERP)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, trois épisodes d'intoxication sont survenus au sein d'un ERP dans la région Grand-Est (impliquant 86 personnes) :

- le premier est survenu dans une Boucherie (impliquant trois personnes),
- le second dans une boulangerie en lien avec un four à gaz (impliquant sept personnes),
- le dernier dans une école maternelle en lien avec une chaudière (impliquant 76 personnes dont 68 enfants).

### En région

Une intoxication sur trois signalées depuis le 1<sup>er</sup> septembre, concernent quatre grandes régions :

- Ile-de-France (14),
- Hauts-de-France (12),
- Pays-de-la-Loire (9),
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (4).

### Principaux déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, les principaux déclarants ont été :

- les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 47 % des signalements ;
- les services d'urgence hospitaliers : 13 % des signalements ;
- les services de médecine hyperbare : 10 % des signalements.

## De la surveillance à la prévention

La direction générale de la santé (DGS) et Santé publique France rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO.

**Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)**

**Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles**

**Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (groupe électrogène, braseros, barbecues) :**

**Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.**



Santé publique France propose un dépliant destiné au grand public présentant les dangers du monoxyde de carbone, les appareils émetteurs et quelques conseils pour éviter les intoxications. <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1243.pdf>